



GARDE DES ENFANTS DES PERSONNELS INDISPENSABLES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

publié le 13/03/2020

En pièce jointe un document concernant les lignes directrices pour la **garde des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.**

Le ministère de l'Education nationale accueillera les enfants des professionnels **qui n'ont pas d'autre solution de garde** scolarisés à l'école maternelle, primaire et au collège **dans les lieux de scolarisation habituels**

Ces modalités pourront être adaptées par la suite.

Cet accueil s'organisera **dès lundi 16 mars matin.**

Les parents concernés devront dans la mesure du possible **informer dès le vendredi 13 mars et durant le week-end les directeurs d'école et les principaux de collège** de manière à ce que cet accueil soit le mieux préparé possible.

 [fiche_covid_garde_d_enfants](#) (PDF de 314.5 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.